

PÉTITION (La prostitution et la traite à des fins sexuelles)

À L'HONORABLE CHAMBRE DES COMMUNES EN PARLEMENT
ASSEMBLÉE

**NOUS SOUSSIGNÉS, CITOYENS DU CANADA, attirons l'attention de la
Chambre sur les faits suivants :**

ATTENDU qu'il est reconnu internationalement que l'âge moyen du début de l'exercice de la prostitution se situe entre 12 et 14 ans;

ATTENDU que 92 % des personnes qui pratiquent la prostitution cesseraient de se prostituer si elles le pouvaient;

ATTENDU que la demande du commerce sexuel avec les femmes et les enfants est la cause première de la prostitution et de la traite à des fins sexuelles;

ATTENDU que la prostitution juvénile et la violence envers les femmes ont augmenté dans les pays où la prostitution a été légalisée;

PAR CONSÉQUENT, vos pétitionnaires demandent au Parlement de modifier le Code criminel afin de décriminaliser la vente de services sexuels, de criminaliser l'achat de services sexuels et de venir en aide aux personnes qui désirent quitter la prostitution.

SIGNATURES ADRESSES

Signature	Adresse complète <i>et</i> code postal
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	

NOTE : Une pétition **ne peut être certifiée conforme** quant à sa forme et à son contenu que si elle contient un langage approprié et respectueux, est présentée sur des **pages non altérées** contenant son élément essentiel et sur du **papier de format normal**, ne dépassant pas les dimensions du papier grand format, et ne contient pas de pièces jointes.

RENOYER les pétitions remplies à Mme Joy Smith, députée de Kildonan—St. Paul, pièce 424, édifice de la Confédération, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), K1A 0A6